

La VAE

avec *Aktéap*



Valorisez
votre **expérience**
professionnelle
pour obtenir une
qualification
reconnue

En Auvergne-Rhône-Alpes, notre réseau d'établissements spécialisés dans le secteur **sanitaire et social** propose un accompagnement **sur mesure** pour la **Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)**.

Destinée aux professionnels déjà engagés dans le domaine, la VAE permet de **transformer vos compétences** et votre expérience en diplôme ou certification reconnue.

Nos établissements partenaires :

Saint Ennemond
Lycée Professionnel Privé

LEAP
d'Ennezat

**LE PUIT
DE L'AUNE**
DON BOSCO

Qualiopi
processus certifié
■ ■ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée à Aktéap au titre des catégories d'actions suivantes :

- ACTIONS DE FORMATION
- ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE
- ACTIONS DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE.

Qui peut en bénéficier ?

Toute personne ayant des compétences en lien avec la certification visée :

- **Salariés du secteur privé**
- **Demandeurs d'emploi**
- **Bénévoles**
- **Proches aidants**

Que vous soyez aide-soignant, accompagnant éducatif et social, ou tout autre professionnel du secteur, cette opportunité vous permet de faire reconnaître vos compétences.



Quels diplômes ?

L'expertise de l'accompagnement vers plus de 15 diplômes dans les domaines du Sanitaire et Social, du niveau 3 au niveau 7.

Niv.3

Diplôme d'État Accompagnant Éducatif et Social • **DEAES**
Titre Professionnel Assistant de vie aux familles • **ADVF**
CAP Agricole Service aux Personnes et Vente en Espace Rural • **CAP SPVER**
CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance • **CAP AEPE**

Niv.4

Diplôme d'État Moniteur éducateur • **DEME**
Diplôme d'État Technicien de l'intervention sociale et familiale • **DETISF**
Diplôme d'État Aide-soignant • **DEAS**
Diplôme d'État Auxiliaire de puériculture • **DEAP**
Titre Professionnel Agent de service médico-social • **TP ASMS**
Titre Professionnel Intervenant Éducatif Petite Enfance • **TP IEPE**

Niv.5

BTS Economie Sociale et Familiale • **BTS ESF**

Niv.6

Diplôme d'État Conseiller en économie sociale et familiale • **DECESF**
Diplôme d'État Assistant de service social • **DEASS**
Diplôme d'État Educateur spécialisé • **DEES**
Diplôme d'État Educateur jeunes enfants • **DEEJE**

Niv.7

Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale • **CAFERUIS**

Pourquoi choisir notre accompagnement ?

RÉSEAU D'ÉTABLISSEMENTS DE CONFIANCE

Une offre de proximité établie de longue date, la connaissance et la reconnaissance du territoire et des partenaires.

SUIVI PERSONNALISÉ

Chaque candidat bénéficie d'un accompagnement individualisé pour optimiser ses chances de succès.

MÉTHODOLOGIE ADAPTÉE

Nos Architectes Accompagnateurs de Parcours (AAP), experts dans leurs domaines, vous guident dans la constitution de votre dossier, la mise en valeur de vos compétences et la préparation à l'entretien avec le jury.

Quels financements ?

Différents dispositifs peuvent vous aider à financer votre parcours VAE :

- **Compte Personnel de Formation (CPF)**
- **Employeurs et OPCO**
- **Fonds propres**

Des frais additionnels sont à prévoir (frais de jury; participation forfaitaire obligatoire).

Étapes du parcours VAE

Après la création de votre compte sur France VAE : vae.gouv.fr, nos AAP sont là pour vous orienter à chaque étape :

1. **Information et orientation :**
Prise de contact et analyse de votre projet professionnel pour vérifier l'éligibilité.
2. **Dépôt de la demande de recevabilité (Livret 1) :**
Constitution du dossier attestant de vos expériences en lien avec la certification visée.
3. **Recevabilité et viabilité financière :** après avis favorable du certificateur,
4. **Réalisation du dossier de validation (Livret 2) :**
Description détaillée de vos compétences, soutenue par des preuves concrètes.
5. **Entretien avec le jury :**
Présentation et échange avec les membres du jury pour défendre votre parcours et vos acquis.
6. **Décision et certification :**
Le jury délibère et peut attribuer tout ou partie de la certification visée.

Modalités de l'accompagnement

Selon votre établissement de rattachement, l'accompagnement peut se dérouler exclusivement en présentiel ou inclure une part de distanciel.

Les prestations proposées peuvent être individuelles ou collectives.

En fonction de vos besoins, des séquences de formation et/ou des stages peuvent compléter ou s'intégrer à votre accompagnement.



Qui sommes-nous ?

Akteap est un centre de formation de réseau (hors les murs), qui accompagne plus de 90 établissements en Auvergne-Rhône-Alpes dans la gestion et le développement de leurs formations en apprentissage et formations professionnelle continue.

Contactez-nous

- 04 81 65 61 89
- cfc@akteap.cneap.fr
- akteap.fr

Vos contacts de proximité

LPP Saint-Ennemond

10 Rue du Pilat 42400 - SAINT-CHAMOND
04 77 22 03 03 • contact@st-ennemond.fr

Le Puits de l'Aune - Don Bosco

17, rue Louis Blanc 42110 - FEURS
04 77 26 11 65 • formco.feurs@cneap.fr

LEAP d'Ennezat

1, route de Riom 63720 - ENNEZAT
04 73 63 80 23 • ennezat@cneap.fr

Contact dans l'établissement